

**Assemblée générale des parents  
École Eurêka**

**Procès-verbal** de l'assemblée générale de parents tenue à l'école Eurêka, 220, rue Yvan-Duquette, Granby, le mercredi 9 septembre 2020 à 19h00.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école, accueille les parents et souhaite la bienvenue à tous.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

10AG2021-001 Il est proposé par madame Lysanne Legault et appuyé par madame Alina-Ileana Plamadeala d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 SEPTEMBRE 2019**

10AG2021-002 Il est proposé par monsieur Patrick Vaillancourt et appuyé par madame Nathalie Côté d'accepter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**4. RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Lysanne Legault, directrice, et madame Lysanne Gendron-Lecours, présidente du conseil d'établissement, expliquent le rapport annuel du conseil d'établissement de l'année 2019-2020.

**5. BILAN DE L'ANNÉE 19-20 ET PROJET 20-21**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école Eurêka, et madame Lysanne Gendron-Lecours, présidente du CÉ, présentent un bref bilan des objectifs de l'année 19-20 qui étaient de mettre en place les nouvelles pratiques reliées au nouveau projet éducatif, de travailler le nouveau code de vie avec Maurice et Claudine et de se rapprocher davantage du type d'interventions positives proposées dans le nouveau code de vie.

Madame Lysanne Legault, directrice, présente les projets pour 20-21, qui sont de poursuivre la mise en place des actions débutées en 19-20 concernant le code de vie et le projet éducatif ainsi que la mise en place du nouveau terrain de soccer.

**6. PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF 2019-2022 DE L'ÉCOLE EURÉKA**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école Eurêka, présente aux gens présents à la rencontre le projet éducatif débuté l'année dernière.

**7. PRÉSENTATION DU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE EURÉKA**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école Eurêka, présente et explique le code de vie. Les trois valeurs principales vers lesquelles se dirigeront nos interventions : respect, sécurité et responsabilité.

## **8. DESCRIPTION ET IMPLICATIONS EN LIEN AVEC LA LOI 40**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école Eurêka, présente et explique en quoi consiste la nouvelle Loi 40, en lien avec le nouveau « Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs ».

## **9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

10AG2021-003 Madame Lysanne Legault est proposée par monsieur Patrick Vaillancourt comme présidente d'élection, le temps de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **10. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

10AG2021-004 Il est proposé par madame Amy Giard et appuyé par madame Stefanny Doyon que madame Lysanne Legault soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **11. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS**

10AG2021-005 Madame Lisanne Gendron-Lecours et monsieur Patrick Vaillancourt se suggèrent comme scrutateurs pour l'élection des membres. Il est proposé par madame Valérie Tougas et accepté par madame Amy Giard d'accepter ces deux personnes comme scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **12. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LEURS SUBSTITUTS**

Le conseil d'établissement comprend : un représentant du service de garde, un représentant du personnel de soutien, quatre (4) enseignants, ainsi que six (6) parents. Il peut également y avoir autant de substitut que de représentant officiel. Les parents élus au conseil d'établissement le sont pour un mandat d'une durée de deux ans.

Fréquence des rencontres : aux 4-6 semaines et auront lieu le mercredi soir de 19h à 21h, pour un total d'environ 7 rencontres.

Remerciement concernant l'implication à nos 3 membres sortants :

- Pascal Rameux
- Nathalie Côté
- Jo-Annie Marcotte

### **12.1 Mises en candidature**

Les personnes suivantes posent leur candidature (3 postes sont disponibles)

- Robin Massé
- Nathalie Côté
- Amy Giard
- Valérie Tougas
- Alina-Ileana Plamadeala
- Jessica Minogianis

## 12.2 Clôture des mises en candidature et présentation sommaire des candidats

Six parents posent leur candidature donc chacun se présente. Madame Nathalie Côté se retire des mises en candidature étant donné qu'il y a plusieurs candidats pour les trois places disponibles.

## 12.3 Votation et décompte / Déclaration de l'élection

Les parents présents votent pour les trois personnes qu'ils voudraient voir siéger au CÉ. À la suite du vote, il y a un décompte et madame Amy Giard, madame Renée-Alma Audet et monsieur Robin Massé sont élus.

10AG2021-006

Il est proposé par madame Nathalie Côté d'accepter les parents substitués suivants, madame Valérie Tougas, madame Alina-Ileana Plamadeala et madame Jessica Minogianis, accepté par Lianne Gendron-Lecours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 13. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Amy Giard est intéressée.

10AG2021-007

Il est proposé par madame Renée-Alma Audet et appuyé par madame Nathalie Côté que madame Amy Giard soit nommée comme représentante au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## 14. ÉLECTION D'UN(E) SUBSTITUT AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

10AG2021-008

Il est proposé par madame Stefanny Doyon et appuyé par madame Lianne Gendron-Lecours que monsieur Patrick Vaillancourt soit nommé comme substitut au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## 15. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Madame Lysanne Legault explique en bref en quoi consiste l'OPP. Elle donne des exemples de tâches que les membres de l'OPP peuvent effectuer dans l'école à différents moments durant l'année scolaire. Madame Renée-Alma Audet est responsable pour le moment de l'OPP.

10AG2021-009

Il est proposé par madame Lianne Gendron-Lecours et appuyé par madame Nathalie Côté de créer un OPP à l'école Eurêka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**16. DÉCISION DE FORMER OU NON UN COMITÉ DE PARENTS  
UTILISATEURS DU SERVICE DE GARDE PARENTS**

Madame Lysanne Legault, directrice de l'école Eurêka, explique brièvement le rôle qu'aurait ce comité. Les parents posent quelques questions et ensuite ils mentionnent que pour le moment ils ne ressentent pas le besoin d'avoir un tel comité.

10AG2021-010 Il est proposé par madame Amy Giard et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt de ne pas former un comité de parents utilisateurs du service de garde pour l'année en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**17. PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question.

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

10AG2021-011 À 20h32, tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Lysanne Gendron-Lecours et appuyé par madame Valérie Tougas que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Lysanne Legault  
Présidente

---

Lysanne Legault  
Directrice